

Engagement bénévole, cohésion sociale et citoyenneté

Déclaration du groupe Agriculture

Mieux faire connaître le bénévolat auprès de nos concitoyens, des acteurs sociaux et économiques et des Pouvoirs publics et encourager l'engagement individuel, c'est le message principal et l'objectif de cet avis.

Le bénévolat est un élément fort de la cohésion de notre société. Et il serait effectivement intéressant de mettre en application la préconisation n° 19 qui vise à évaluer les effets extra-monétaires des actions bénévoles sur la société.

Le groupe agriculture a porté son attention, tout au long des travaux de la commission, sur la nécessité de bien respecter et bien distinguer ce qui relève du bénévolat, du salariat ou encore de l'engagement syndical. Il nous paraît tout à fait essentiel de préserver complètement cet acte sans contrepartie que constitue l'engagement bénévole. Tout ce qui peut brouiller les frontières entre ces différents statuts serait contreproductif.

Nous avons quelques réserves, ou plutôt quelques interrogations sur les conséquences financières de certaines mesures. Il s'agit notamment de l'ouverture, à tous les bénévoles, du compte engagement citoyen.

Nous soutenons pleinement les propositions permettant de mieux faire connaître les actions de bénévolat, par exemple grâce à la plateforme mise en place par les Pouvoirs publics. Tout ce qui permettra d'expliquer ce qu'implique, juridiquement et économiquement, une action bénévole est également à encourager. C'est aussi une manière de rassurer, et donc de motiver, ceux qui s'engagent.

Dans les espaces ruraux, au sein de la profession agricole et chez les chasseurs, l'engagement bénévole est une pratique habituelle et régulière dans différents domaines, comme dans l'ensemble de la société française. Par exemple, les ruraux peuvent être actifs dans des actions de distributions alimentaires, de suivi d'élèves en difficultés, ou encore de soutien aux personnes âgées et isolées.

Pour citer un exemple particulier, le groupe souhaite mettre en avant le travail fourni par l'association AFDI qui, avec ses 6 000 bénévoles, promeut la diffusion des savoirs agricoles dans certains pays africains. Leurs missions visent notamment à améliorer la gestion des organisations paysannes et à structurer les actions foncières. Il est essentiel qu'ils puissent mieux se faire connaître auprès des Jeunes agriculteurs.

Beaucoup d'organisations regrettent le vieillissement et la difficulté à attirer de nouveaux bénévoles. Il manque peut-être la possibilité de s'engager à des degrés divers, et pas uniquement sur du temps long et au quotidien. C'est à chaque organisation de retrouver une dynamique de recrutement selon son secteur d'activité et de s'adapter à l'intensité des rythmes de populations actives et hyper connectées.

Le groupe agriculture a voté pour.